L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 1er JUIN 1894.

Institut Kneipp de Chinchuba

Chinchuba est situé à trois milles à peu-près derrière Mandeville. On y arrive soit par le Lac en bateau, soit par le chemin de fer East Louisiana. Là vous trouvez toujours des voitures qui vous y conduisent en un quart d'heure, quand il fait beau, en vingt minutes, quand les chemins sont mauvais. Ce n'est ni un village ni un hameau que Chinchuba, quoiqu'il y ait plus de maisons et d'habitants que dans bien des hameaux. C'est une propriété, un établissement. Chinchuba a été tout d'abord une ferme, d'un rapport assez douteux. C'est alors que voyant que sa propriété ne lui donnait à peu près aucun revenu, le Rév. P. Mignot se dit : puisque je n'en tire aucun profit, au moins qu'elle profite à d'autres, aux malheureux, aux affligés. Au point de vue des affaires, le raisonnement laissait un peu à désirer. Nous ne conseillerions pas au chef d'une maison de commerce de confier la direction des ventes au Rév. Père Mignot ; il serait capable de vendre au-dessous du prix de revient par commisération pour la clientèle—ce qui ne ferait pas précisément la fortune de la maison.

Quoi qu'il en soit, l'idée était semée ; elle devait fructifier et se traduire avec le temps en institution de différente nature, mais ayant tous pour but de secourir quelque infirmité humaine. Le site était merveilleusement situé pour obtenir le résultat que l'on poursuivait : au milieu de vastes pinières et d'une atmosphère aussi embaumée que fortifiante—un endroit choisi à souhait pour réconforter les santés les plus débiles et rajeunir les organisations les plus vieillies.

Ce fut d'abord un institut pour l'instruction des sourds muets que l'on y installa. Des bâtisses considérables y furent élevées dans ce but, hors de l'enceinte connue jusque-là de Chinchuba, et tout le matériel propre à l'instruction de ces malheureuses victimes de la nature y arriva d'Europe. Des Sœurs de nous ne savons plus quel ordre eurent la direction de l'institution au double point de vue de l'enseignement physique, intellectuel, moral et religieux. Quiconque a au cœur quelque amour ou quelque pitié pour ses semblables et pour qui la philanthropie n'est pas simplement une affaire de parade, devrait visiter cet établissement. Il vaut la peine d'être examiné dans tous ses détails et longuement étudié.

Nous ne le ferons pas aujourd'hui ; nous y reviendrons prochainement. Aussi bien n'était ce pas le véritable but de notre visite d'avant-hier. Nous allions nous rendre compte de ce que c'est que l'Institut Kneipp.

Reçus à bras ouverts à Mandeville, en descendant du "New Camelia," par M.M. Maurice Lafargue et le Dr Béret. Cinq à six chars-à bancs, "tally-hoes," décorés aux couleurs américaines, françaises, italiennes, irlandaises, allemandes—ce qui marquait d'avance que nous allions entrer dans un monde cosmopolite et qu'à Chinchuba, on ne vous demande pas, avant de vous admettre quelle est votre nationalité, votre race ou votre religion. Cinq minutes après ; nous roulions au grand trot sur la route de Chinchuba au milieu de magnifiques ombrages, sur une route en excellent état et comme on en trouve assez rarement dans notre Louisiane. Avant d'arriver à l'Institut, nous avions déjà constaté un sérieux progrès. Pour entrer, il nous a fallu passer sous une espèce d'arc-de-triomphe spécialement pavoisé aux mêmes couleurs qui ornaient nos voitures.

Le Rév. Père Mignot était là, prêt à recevoir ses hôtes.

Encore une fois, nous ne nous étendrons pas aujourd'hui sur la visite très intéressante, très suggestive et qui donne étonnamment à penser, faite à l'Institut des Sourds-Muets. Nous réservons cela pour une autre fois. Passons immédiatement à l'Institut Hydrothérapique auquel l'abbé Kneipp a donné son nom. On sait de quelle célébrité jouit, depuis quelques années, la station balnéaire de Wœrishofen, en Bavière. On y rencontre pêle-mêle, hommes, femmes ; riches, pauvres ; prêtres, laïcs ; gens naïfs de la campagne, savants et esprits forts de la ville.

Le système Kneipp s'est propagé très rapidement en Europe. Le mérite du célèbre Abbé est d'avoir avec une rare sagacité et une concision merveilleuse, résumé dans sa méthode tous les principes de l'hydrothérapie, d'en avoir fait une science claire, nette, rationnelle. C'est cette méthode qu'a étudiée patiemment et opiniâtrement depuis plusieurs années, M. Maurice Lafargue, en compagnie du Dr Beret, à qui il avait communiqué sa passion.

Tous les deux se sont mis à l'œuvre et sont arrivés à d'étonnants résultats. Plusieurs personnes fort connues de la Nouvelle-Orléans, lesquelles avaient été abandonnées par les médecins ont été ainsi arrachées à la mort.

La cure d'eau faisant des progrès à la Nouvelle-Orléans, on a bientôt songé à soustraire les personnes en traitement aux chaleurs excessives de l'été. Grâce à la généreuse hospitalité que leur a accordée M. l'abbé Mignot, les fondateurs ont pu s'établir à Chinchuba, d'où nous revenons avant-hier soir, enchantés, après avoir vu des choses bien intéressantes.

Ce qui nous a frappé là-bas, c'est la rencontre de personnes que nous croyions perdues depuis assez longtemps et dont la guérison a été rapide.

Nous avons remarqué surtout un vaste hangar élégant, de plus de 200 pieds de large, recouvrant une sorte de réseau de plusieurs pieds de largeur et dont la profondeur varie de six pouces à deux pieds. C'est là que les malades font leur promenade quotidienne, chaque matin, pieds nus ; ils l'achèvent ensuite sur l'herbe. Il y a aussi pour certaines maladies particulières, des bains chauds, froids et à vapeur, que réclament les différents états des malades. Nous aimons à croire que l'air pur, embaumé par la senteur des pins, ne contribue pas peu à rendre aux patients leur vigueur première.

Tout le système Kneipp a été reproduit fidèlement à Chinchuba, et il est impossible de n'être pas frappé de la confiance des malades dans ce genre de traitement, d'ailleurs fort peu dispendieux.

Si, d'ailleurs, ils sont traités aussi gracieusement, aussi généreusement que nous l'avons été nous-mêmes, nous concevons l'espèce d'enthousiasme qui se fait remarquer dans tous leurs discours.

A deux heures, nous étions invités à un délicieux banquet, dans une assez grande salle très brillamment décorée : de la verdure et des fleurs à profusion. On conçoit la gaîté des convives au milieu d'un repas fait dans de pareilles conditions. Aussi, quand l'appétit qui, nous devons le dire, avait été vivement aiguisé par le voyage et les promenades dans les différents établissements a été apaisé, il y a eu une véritable averse de toasts, dont, comme presque toujours la Presse a fait les frais. Ont pris part à ce déluge de joyeux speeches, les représentants de la *Gazetta Cattolica*, de l'*Italo Americano*, du *Sugar Bowl*, du *Morning Star*, de la Presse étrangère et les deux représentants de l'ABEILLE. On a fait aussi de la musique, de la bonne musique, s'il vous plaît. Nous avons pu entendre un véritable maître sur le piano et une fort belle voix de contralto, une véritable voix d'exploitation.

Il va sans dire qu'après un tel repas, le retour a été joyeux et animé et nous ne pouvons quitter la plume sans remercier le Père Mignot, ainsi que MM. Lafargue et Béret de la délicieuse cure (pas une cure d'eau, nous vous prions de le croire,) à laquelle ils nous ont soumis, mercredi dernier.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Temperature du 31 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.

	Entre Cazedeles et Baronne. Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	24
Midi	90	29
3 P.M.	88	28
6 P.M.	84	26

Mariages, naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—John Bursha à Mlle Sarah C. Lane ; Lawrence Williams à Mlle Virginia Harris ; Henry Herman à Mlle Mary Evans ; Alfred Wise à Mlle Addie Jackson ; Charles Daniel à Mlle Clara Cooper ; Elijah Tillman à Mlle Josephine Francis.

NAISSANCES—Mme Louis Rivara, une fille ; Mme Alexandre Pourlaou, un garçon ; Mme Newton Kennedy, un garçon ; Mme George de Reyna, un garçon ; Mme Bernard Heinick, un garçon.

DÉCÈS.—James Houston, 57 ans, 30 rue Montégut ; Mlle Adèle Collman, 30 ans, 11 rue Nord Prieur ; Frank Howell Weber, 8 jours, 120 rue Huitième ; Mme Veuve Mary McGoey, 69 ans, com Félicité et Freret ; Mme Veuve Ellen Merriman, 32 ans, 103 rue Sud Johnson ; Mme Veuve John Glanger, 48 ans, 505 rue Decatur ; William Kates, 35 ans, 58 rue Josephine.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

Firemen's Building Association, à A. Kittleberger, un terrain borné par les rues Arts, Girod, St-Jean-Baptiste et Lafayette, $600.

T. Dowling et femme à M. C. Smith, une portion de terre bornée par les rues Lyon, Magazine, Upperline et Camp, $1,500.

T. Dowling à Parkside Improvement Company, une portion de terre bornée par les rues Magazine, Lyon, Camp et Upperline, $5,200.

Mme A. Robli à W. J. Ferry, un terrain borné par les rues St-Ferdinand, Urquhart, Girod et Presse, $1,000.

W. H. Riley à Mme E. A. Bay, un terrain borné par les rues Jackson, Homer, Verret et Vallette, $600.

T. Heseker et al. à la Firemen's Building Association, un terrain borné par les rues Arts, Girod, St Jean-Baptiste et Lafayette, $400.

M. Klein à J. N. Wolfson, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Girod et Commerce, $2,500.

M. J. Larkin à John M. Beath, une propriété, $1,200.

J. G. Grant et al. à D. Mattina, deux terrains bornés par les rues Palmyre, Banks, Rocheblave et Tonti, $1,400.

Mme M. Gouville à la Mutual Loan and Building Company, un terrain borné par les rues St David, Liberté, Deuxième et Troisième, $900.

Mutual Loan and Building Company à Mme E. Kentzel, la même propriété, $990.

A. L. Rey et al. à Mme H. J. Rey, un terrain borné par les rues Colombus, Laharpe, Robertson et Villeré, $666.

William Davis à V. Paquet, un terrain borné par les rue Howard, Delachaise, Perseverance et Amélia, $250.

Mme M. Seidel et al. à J. Schneider, Jr, les deux tiers indivis d'une portion de terre bornée par les rues Royale, Dauphine, Espagne et Mandeville ; et les deux tiers indivis d'une portion de terre bornée par les rues Dauphine, Bourgogne, Poète et Enghien, $1,266.

J. B. Magnard à Ed. Thompson, deux terrains bornés par les rues Chartres, Royale, Ste Anne et Dumaine, $6,450.

V. Marquer à George Landry, un terrain borné par les rues Claiborne, Annette, St-Jean-Baptiste et St-Bernard, $1,160.

George Oakes et al. à Mme F. Faidy, un terrain borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Annonciation, $2,100.

W. R. M. Whitney à R. H. Lea, onze terrains bornés par les rues Chestnut, Camp, Léontine et Peters, $1,200.

J. J. A. Williams à W. Mollenkamp, un terrain borné par les rues Quatrième, Washington, Constance et Laurel, $2,500.

J. A. Ferran à H. D. Pohlmann, une portion de terre bornée par les rues Cambronne, Madison, Plum et Cinquième, $300.

J. Poyeau à Mme I. Scholz, deux terrains bornés par les rues Jeannette, Jefferson, Cinquième et Léonidas, $200.

Mme M. Del Isle à P. Rousset, un terrain borné par les rues Marais, St-Antoine, Urquhart et Bagatelle, $650.

H. McEnerny à P. J. Reilly, une portion de terre bornée par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Forstall, et un terrain borné par l'avenue Nashville, la rue Lavergne et la ligne de Bloomingdale, $408.

J. Sax à P. Faber, trois terrains bornés par les rues Dante, Troisième, Burdette et Zimple, $900.

F. Bergeron à A. Huard, une portion de terre dans l'Pilet borné par les rues Ursulines, Darbigny, St-Philippe et Roman, $2,000.

E. W. Burbank à T. J. Semmes, quatre terrains et une portion de terre bornés par les rues Annonciation, St-Thomas, Edward et Benjamin, $1,500.

C. J. Mischler à J. P. Schen, un terrain borné par les rues Neuvième, St-Thomas, Harmony et Tchoupitoulas, $800.

G. W. Hynson et al. à Lloyd Posey, un filet de terre borné par les rues Banks, Bandin, Scott et Pierce, $10.

T. W. Kracke et al. à W. J. Farrell, un terrain borné par les rues St-Andrew, St-Mary, Chippewa et Annonciation, $1,655.

R. E. Livers à Mme J. M. Giesen, une portion de terre bornée par les rues St-Charles, Hurst, Arabella et Joseph, $3,850.

P. Mangalle à T. A. Grandpré, trois terrains bornés par les rues Oaks, Ursulines, Septième et White, $1,300.

Mme C. Ivor à Ed Murray, un terrain borné par les rues Camp, Magasins, Lyon et Upperlice, $2,500.

O. Watson à H. D. Forsyth, un terrain borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave, $70.

Nos Banques.

On verra officiellement annoncé plus loin, sous la signature de M. Thomas C. Herndon, que les banques faisant partie de l'association du *Clearing House*, Comptoir d'Echanges, fermeront tous les soirs à 3 heures, du 1er juin au 1er octobre.

Le samedi, c'est à midi qu'elles cesseront leurs opérations, comme elles le font, d'ailleurs, depuis qu'une loi les y oblige.

Mordus.

Un chien que l'on dit avoir été atteint de la rage, a mordu plusieurs personnes à l'encoignure des rues Franklin et Canal. Toutes les personnes mordues sont des enfants. Le chien a été abattu par un agent de police. Une accusation a été portée contre le propriétaire de l'animal qui habite rue Franklin No 18.

Mort subite.

Hier soir à 9 heures on a transporté à la morgue, le cadavre d'un nègre du nom de Baptiste, qui était tombé mort dans une allée donnant accès au No 12 de la rue Port. Le coroner a déclaré qu'il avait succombé à une maladie de cœur.

Vol.

—La nuit dernière, des malfaiteurs qui ont pénétré dans l'épicerie de M. Pierre Labat, coin Bayon Road et Prieur, ont volé $5 et des boîtes de cigares.

Le feu.

Le feu a pris hier à 2 h. 30 de l'après-midi, au 3me étage du No 348 de la rue de Chartres, dans une chambre occupée par Mme Marguerite Cassidy. L'immeuble a été endommagé pour $10. Les objets de literie et les vêtements de Mme Cassidy ont été endommagés pour $20.

Le Carnaval des Auteurs.

De tous côtés viennent avec une spontanéité extraordinaire et vraiment flatteuse pour celle qui en est l'objet, les témoignages de sympathie pour Mme Fields (Catherine Cole), et il est probable que le succès du bénéfice organisé à son intention par un comité de citoyens, laissera loin derrière lui celui de la fête des Newsboys, qui avait été cependant sans précédent à la Nouvelle-Orléans.

On sait que ce comité a déjà décidé que le principal attrait de la fête serait le "Carnaval des Auteurs", c'est-à-dire une personnification par des tableaux, des principaux ouvrages des classiques anglais. Les dames ont déjà pris charge de cette partie de la fête et son succès est assuré, au moins au point de vue artistique. La date de ce bénéfice a été fixée aux 26 et 27 juin.

Le comité qui s'est réuni hier soir, a décidé que la fête aurait lieu à la salle d'Artillerie Washington, et non aux Fair Grounds comme on l'avait proposé tout d'abord.

En apprenant le mouvement inauguré par ce comité de citoyens, les facteurs ont décidé, on le sait, de donner au bénéfice de Catherine Cole, une représentation de Colleen Bawn qui dernièrement a été joué à leur profit.

Le comité a accepté cette offre et la représentation aura lieu le 6 juin, au Théâtre St-Charles. Trois mille billets ont été imprimés et les facteurs se sont chargés d'en placer 1,000. Le comité a pris charge des autres.

M. W. T. De Van a offert de donner aussi une représentation avec ses minstrels.

Cette offre a été référée au comité exécutif, ainsi que l'offre du capitaine Pickles, qui met le jardin Ducongé à la disposition des organisateurs de la fête, qu'il offrait à remettre entre leurs mains les bénéfices de la journée. Les deux bateaux seront de service si la chose est nécessaire, et la troupe japonaise qui jouait à l'auditorium et a été engagée par M. Pickles, jouera le jour fixé par le comité. M. Foster, qui a loué les privilèges des restaurants, a aussi consenti à prélever sur sa recette générale 10 0,0 pour joindre à la somme qui sera versée par le capitaine Pickles.

Le prix du trajet sera de 25 cents, y compris l'entrée aux jardins. M. McDonald, qui a transmis au comité l'offre de M. Pickles, s'entendra aujourd'hui au sujet des détails de la fête, avec le comité exécutif qui se réunit tous les jours à 11 heures du matin à l'Hôtel de Ville.

Outre le carnaval des auteurs, il y aura aussi une représentation par une troupe d'amateurs qui, très probablement, fera une tournée dans la contrée avant que soit donnée la fête organisée à la Nouvelle-Orléans. La population des paroisses et des grandes villes des Etats voisins est toute disposée à contribuer à l'œuvre qui vient d'être entreprise, et la troupe recevra sans nul doute partout où elle se présentera le plus flatteur accueil.

Il est certain que d'ici à ce que soient terminées les préparatifs de la fête projetée, d'autres personnes se mettront en avant et tiendront à honneur de donner leur appui moral et financier à cette entreprise méritoire qui a été immédiatement acceuillie avec enthousiasme.

Folie.

Il y a en ce moment dans les bois, dans le voisinage de la station de Michaud, une femme qui erre dans le costume d'Eve avant le péché original, et dont le cerveau est évidemment détraqué. Elle est âgée d'environ 60 à 65 ans, et porte ses vêtements sous le bras. Elle a l'œil hagard, les traits fatigués par la souffrance et les privations, et son aspect général indique qu'elle est dans cet état depuis quelque temps.

Elle s'est présentée ces jours derniers au club des chasseurs et des pêcheurs de la station, où elle a été reçue par un maître du nom de B. Clarck, qui est le gardien du club, et qui comprenant la situation de cette malheureuse, lui a offert des aliments sur lesquels elle s'est précipitée avec une avidité, indiquant qu'elle avait subi des privations.

Lorsqu'elle a voulu regagner le bois, elle en a été empêchée, et après lui avoir fait endosser ses vêtements, on l'a gardée dans le local du club, mais le lendemain matin elle avait disparu, et toutes les recherches sont restées vaines.

M. Clark a cru devoir prévenir la police, et il s'est rendu à la Nouvelle-Orléans dans ce but. Il a vu hier matin le chef de police qui s'est assuré que personne répondant au signalement de cette femme, n'avait disparu de la ville. On pense que cette femme habitait la campagne et que prise d'un accès de folie, elle s'est mise à errer dans les bois, mais jusqu'ici l'enquête n'a pas révélé son identité.

Une Grave Accusation.

Une accusation de séduction a été portée contre W. Joachim, qui faisait partie du jury qui a jugé les Italiens accusés du meurtre du chef de police Hennessey. Joachim tenait il y a quelque temps une épicerie à l'encoignure des rues Quatrième et Dryades.

C'est là que le crime a, paraît-il, été commis le 9 septembre dernier. Il aurait attiré chez lui une jeune fille de 19 ans, qui n'a pas sa raison et aurait abusé d'elle. La mère de cette pauvre fille qui n'est pas responsable de ses actions, ayant en connaissance de l'affaire, a déclaré de porter une accusation contre Joachim, mais l'affaire n'a pas eu de témoins, et vu l'état mental de la victime, il lui sera facile de se disculper ; c'est du moins l'avis général. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusé qui a maintenant transféré son épicerie au coin des rues Louisiana et St-Patrice.

Le Rooters' Club.

Le Rooters' Club dont il était question depuis quelque temps, vient d'être définitivement organisé. Son but est de veiller à ce que soient protégés les intérêts des joueurs de balle de la Nouvelle-Orléans, et à ce que leurs droits soient respectés. Le club a été aussi fondé dans un but de divertissement.

L'organisation a été complétée par l'adoption de la Constitution, dont lecture a été donnée par le Dr A. G. Mayelle. Elle a été adoptée à l'unanimité et les officiers du club ont été nommés comme suit :

Président, M. J. J. McCann ; Perpetual kicker, M. Lionel Adams ; Hard loosers, F Bishop et Frank Nicholls ; secrétaire et trésorier, Henry Heseker.

Les Rooters Honoraires qui jouiront de tous les privilèges des membres actifs, ont été nommés comme suit :

Herman J. Seiferth, Ernest Waldrige, Wm. P. Ball, T. D. Wharton, G. L. Sneed, O'Neil Sevier, James J. McGinty, David R. DeCastro, John Lagrone, Thomas J. Nolan, Stephen Brown, Clem Hearsey, L. Haulard, M. V. Haulard, George Hassinger, Jr., H. H. Wilkin, H. R. Sease, L. V. Eckert, J. Jennings, H. C. Chaplain.

Disparu.

Monroe Brown, le boucher qui a disparu il y a quelques jours, n'a pas encore été retrouvé. Il était parti en voiture avec un de ses amis que l'on n'a pas revu non plus. Ils ont été vus pour la dernière fois dans le voisinage de la station de Michaud. Le chef de police a été prévenu, et il va faire son possible pour aider les recherches de la famille.

A bad complexion means misery to many—it is sadly disfiguring in woman. It is one of nature's *danger signals*—means *impure blood, poor circulation*. Not incurable, but very troublesome and annoying. Are you a sufferer in *mind* and *body* from a bad complexion? If so, don't delay or neglect a cure, but commence at once taking **Brown's Iron Bitters**—take it faithfully and you will have cause to be thankful. This celebrated remedy thoroughly cleanses the system and removes those impurities in the blood, of which the outward signs are pimples, blotches, boils, etc. **Brown's Iron Bitters** *won't stain the teeth or cause constipation.* But get the genuine.

See what you are purchasing. Don't let the druggist sell you a substitute for larger profit. Look for crossed red lines on wrapper.

It's to Your Interest.

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient la falsifiant. 40 ANS D'ÉPREUVE

5th Ward Ballot Reform.

Une assemblée populaire a eu lieu hier soir dans le Cinquième ward, sous la présidence de M. Geo. Eike.

Des orateurs s'y sont fait entendre ; et à l'unanimité, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Attendu qu'un projet de loi se discute dans le moment par nos deux Chambres Législatives ; et

Attendu que les dispositions du dit projet de loi garantissent un dépouillement de scrutin libre et loyal ;

Il est donc résolu par le Club du Ballot Reform du 5me Ward, réuni le 31 mai 1894, d'appuyer le dit projet.

Il est en outre résolu que c'est le désir de cette assemblée que les Sénateurs et les Représentants de notre ward les honorables A. L. Tissot, C. J. Gauthereaux, John Herbert, Jules A. Bonnafon soient priés de travailler à l'adoption du projet.

Il est en outre décidé que ces résolutions seront inscrites au procès-verbal de la réunion, et qu'à chacun de nos représentants à Baton-Rouge, une copie en soit envoyée.

Il est enfin résolu que nous approuvons la convocation de l'assemblée populaire à l'Académie de Musique pour demain soir, et invitons les membres du club et tous les citoyens favorisant la réforme à y assister.

JAMES A. ARCHINARD,
Secrétaire.

Le Pickwick Club.

Les membres du Pickwick Club parlent de nouveau de la réorganisation de leur club et s'occupent du choix d'un local convenable ; ils ont paraît-il en vue le Hilton Mansion, situé à l'encoignure de la rue du Canal et de University Place, mais aucune décision n'a encore été prise.

Cour Criminelle.

Le juge Ferguson a condamné, hier matin, à cinq ans de pénitentier, un nègre du nom de H. Woodford, qui était en compagnie du nègre qui fut tué dans une fonderie par le gardien de celle-ci.

John Doyle, un jeune nègre qui a été reconnu coupable de vol, a été condamné à un an de pénitencier.

Sport.

Notre club de B. B. marche de succès en succès, *cires acquirit cundo.*

Les neuf dernières parties, il les a gagnées haut la main. Celle d'hier a été fort bien disputée, et n'a pu être placée de l'actif de nos *Pirates* qu'après que toutes les *manches* en fussent terminées.

Ramsey d'abord, Duke ensuite, ont affronté nos *batters*, et n'ont rien fait de bon..... pour eux ; verçons on pleur sur leur infortune!

—Gorman et Barry vont se rencontrer samedi prochain, dans l'arène du Olympic Club ; ils se feront plaies et bosses plus d'une heure durant, car il y aura 25 reprises. Si à la fin tous deux sont en état de se tenir debout, ils se partageront également l'enjeu.

—Le "Johnson Athletic Club" célèbre dimanche prochain, à 4 heures et demie de l'après midi, le premier anniversaire de sa fondation. Une série d'exercices intéressants auront lieu. Le siège du club est rue Hôpital, 338.

—Le Southern Athletic Club donne une fête ce soir, à l'occasion de la distribution des prix gagnés par ses membres au dernier concours. Nos remerciements pour les invitations reçues.

—Jim Hall et O'Donnell, deux gladiateurs de renom, vont se mesurer à Chicago, le 16 ou le 18 de ce mois.

Pour Plaquemine.

Le "Harugari Mannichoir" partira pour Plaquemine, dimanche, 3 juin. Les membres sont les hôtes-invités du "New Orleans Glee Club."

La Fermeture des Banques.

Il a été décidé que la fermeture des banques aurait lieu pendant les mois d'été à 3 heures de l'après-midi, comme samedi, elles fermeront à midi, comme de coutume.

Chute.

Hier soir à 6 heures, un enfant de 8 ans, nommé C. Hudson, est tombé d'une branche d'arbre sur le trottoir, en face le No 377 de la rue Prytanée, et s'est légèrement blessé à la tête.

LA PEAU DE L'OURS.

(AU DERNIER BAL DE L'ÉLYSÉE.)

L'HUISSIER, *annonçant.*—M. Godefroy Cavaignac !.....

M. CAVAIGNAC.—Qui est-ce qui vous a appris à annoncer ?

L'HUISSIER.—Mais..... monsieur le député.... le...

M. CAVAIGNAC. — On n'annonce pas comme ça..... On joint les talons, on place les bras le long du corps, on prend un air sérieux et on crie d'une voix caverneuse : "M. Cavaignac!" Est-ce compris ?

L'HUISSIER.—Oui, monsieur le député.

M. CAVAIGNAC, *s'éloignant.*—Eh voilà un que je ne garderai pas.

(*Parait M. Henri Brisson.*)

L'HUISSIER, *les talons joints, les bras le long du corps, l'air austère, crie d'une voix caverneuse.*—M. Henri Brisson.

M. BRISSON.—Ce n'est pas qui est allé me chercher cet huissier-là !....Dites donc, mon ami, est-ce que vous allez porter le diable en terre !.....Prenez donc l'air jovial, que diable! Ayez une mine souriante, une attitude dégagée, comme moi, quand je vais au Bal ! Ainsi, imitez "M. Henri Brisson!" Voilà. Ce n'est pas plus difficile que ça!

L'HUISSIER.—En effet, monsieur le député.

M. BRISSON, *s'éloignant.*—Et souvenez-vous que je ne veux avoir autour de moi que des gens gaîs.

(*Parait M. Challemel Lacour.*)

L'HUISSIER, *jovial, souriant et aimable.*—M. le président du Sénat!

M. CHALLEMEL LACOUR.—Oh! oh! mon garçon, il faudra changer ces manières-là, d'ici au mois de novembre..... Vous avez l'air d'un commis de nouveauté... Voici comment on annonce... On fait trois pas en avant, on étend le bras droit et on dit : "M. le président de la Rép..... du Sénat, veux je dire." Je ne vous demande pas de vous faire la pavane, mais ayez au moins une tenue correcte.

L'HUISSIER.—Il suffit, monsieur le président (*M. Challemel Lacour s'éloigne. Parait M. Dupuy.*)

L'HUISSIER, *faisant trois pas en avant et étendant le bras droit.*—Monsieur le président de la Chambre!

M. DUPUY.—Qu'est ceci?... *Quid?*... En voilà un empaillé!..... Remuez-vous un peu, huissier!..... *Macte animo, generose puer!*.... Un peu de laisser-aller dans le port général du corps, et dites, avec un mélange de bonhomie, d'esprit, d'entêtement et de froide volonté: "Monsieur le président de la Chambre!" Je ne vous en dis pas davantage..... Tâchez de faire comme je vous dis et vous n'aurez pas à vous en plaindre.... au mois de novembre prochain! (*Il s'éloigne. Paraissent MM. Méline et Waldeck-Rousseau.*)

L'HUISSIER, *à part.*—Bonhomie, esprit, entêtement, froide volonté..... Je ne pourrai jamais!..... J'aime mieux men aller! ... (*Il se sauve.*)

Un conseiller municipal de la ville d'Alleghany (Etats-Unis), désireux de s'immortaliser, vient faire don à ses concitoyens d'une fontaine.

Le journal médical de la localité (qui est célèbre pour la mortalité par fièvre typhoïde) conseille l'inscription suivante :

"A la mémoire des 169 citoyens qui, ayant bu de cette eau, sont morts de fièvre typhoïde en 1893. Cette eau est garantie venir de la rivière Alleghany, captée au confluent de 18 égouts, et chaque goutte renferme en moyenne 200 bactéries."

Un petit mendiant vient ouvrir la voiture d'une belle dame ; il est en guenilles, il grelotte ; il attendrit la dame, si bien qu'elle entre dans une maison de confection et le fait habiller des pieds à la tête.

Deux jours après, elle revient au même endroit et retrouve son petit mendiant toujours en guenilles.

—Pourquoi, lui demande-t-elle, n'as-tu pas gardé les vêtements, la casquette et les souliers que je t'ai achetés ?

—Papa et maman me les ont pris et les ont vendus ; j'étais trop bien mis : on ne m'aurait plus rien donné.

A la veille d'ouvrir une boutique pour y faire le commerce des chiens, un quidam est en quête d'une enseigne appropriée à ce genre d'industrie.

—Je ne voudrais pas de "Fidèle Caniche" ou autre vieillerie de ce genre, explique-t-il au peintre ; il me faudrait quelque chose de neuf.

—J'ai votre affaire, répond l'artiste après réflexion ; que penseriez-vous de ceci :

Au Molosse de Rhodes !

BULLETIN Télégraphique.

A Bâton-Rouge.

La question de la réforme des lois électorales, absorbe en ce moment toute l'attention de nos législateurs. L'opposition à ce bill paraît être très grande.

Le bill relatif à la loi du dimanche n'a réuni comme partisans que les représentants de la paroisse d'Orléans. Les habitants des campagnes et des autres paroisses ne désirent pas de changement à cet égard, et si la loi est rapportée, elle ne sera annulée que pour la Nouvelle-Orléans.

Le bill relatif à l'emploi des mineurs dans les maisons de jeu, lequel avait été présenté par M. Jackson, a été écarté par le comité à cause de sa rédaction défectueuse et de ses provisions qui n'étaient pas acceptables.

Le sénateur Flynn a soumis une résolution par laquelle il demande la nomination d'un comité chargé de faire une enquête sur des discours prononcés par le juge Ferguson les 28 et 29 de ce mois. Il a dit qu'il ne croyait pas qu'il fut digne pour un juge de prendre la parole pour prononcer des discours incendiaires comme ceux qu'a prononcé dernièrement le juge Ferguson.

Brésil.

Les journaux brésiliens critiquent de nouveau la conduite du ministre de la guerre qui a fait emprisonner les personnes suspectes pendant la récente révolution. Bien des personnes ont été arrêtées sans motif, et elles sont encore retenues illégalement en prison. Un des prisonniers qui était détenu depuis six mois, est mort en prison, et deux autres sont devenus fous.

Une Nouvelle Cuirasse.

Un nommé Herman Maximom vient d'inventer une cuirasse à l'épreuve des balles qui est moitié moins épaisse que celle de Herr Dowe, et par conséquent beaucoup plus légère. Cette cuirasse sera mise à l'essai à la fabrique de fusils d'Erith. L'inventeur dit qu'il est disposé à vendre directement au gouvernement à $2 par cuirasse plus le prix de la matière première.

Le Lynch aux Etats-Unis.

Ida Wells a fait à Londres une lecture sur le lynch aux Etats-Unis et à l'issue de la séance des résolutions ont été adoptées, protestant contre cette coutume. Une copie de ces résolutions a été envoyée à l'ambassadeur des Etats Unis.

Le Ministère.

M. Dupuy a réussi à compléter son ministère. M. Hanoteaux a accepté le portefeuille des affaires étrangères, et M. Mercier celui de la guerre. Le Cabinet se trouve maintenant composé comme suit :

Premier, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, M. Dupuy ; Ministre des Affaires Etrangères, M. Hanoteaux ; Ministre des Travaux Publics, M. Barthou ; Ministre de l'Education et des Arts, M. Leyg ; Ministre du Commerce, M. Lourties ; Ministre de l'Agriculture, M. Viger ; Ministre des Colonies, M. Delcasse ; Ministre de la Justice, M. Guérin ; Ministre de la Marine, M. Félix Faure ; Ministre de la Guerre, Général Mercier ; Ministre des Finances, M. Poincarré.

A une réunion du conseil municipal de la ville de Paris, une mesure ayant pour objet de blâmer la police des mesures prises dimanche dernier pour empêcher une démonstration socialiste, a été rejetée par 41 voix contre 24.

Catholiques et Francs-Maçons.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc, des députations de toutes les loges maçonniques de Paris sont allées placer sur la statue de l'héroïne, rue des Pyramides, une couronne portant cette inscription : "A Jeanne d'Arc, abandonnée par la royauté et brûlée par l'église."

Cette inscription ayant été remarquée par les catholiques, ils ont enlevé la couronne et les maçons ont insisté pour qu'elle fut placée sur le monument. Il s'en est suivi une bagarre, mais la police a dispersé la foule après avoir opéré quelques arrestations.

Fasci dei Lavatori.

Les membres de la société secrète des Fasci dei Lavatori, qui sont passés en jugement, viennent d'être condamnés. Le député Félice a été condamné à 18 ans de réclusion et 3 ans de surveillance, et les autres membres à des peines variant de 12 à 5 ans.

Bulgarie.

Une bagarre a eu lieu à Sofia entre les partisans de Stambouloff et les membres de l'opposition. Plusieurs personnes ont été blessées, et le parti Stambouloff a été victorieux.

La police a réussi à rétablir l'ordre, mais les manifestations se sont renouvelées dans la soirée et il a fallu charger la foule pour la disperser.

Le ministre Tsanoff a paru à une fenêtre du palais pendant la mêlée et a dit que le prince suppliait la population de s'abstenir de semblables démonstrations.

M. de Lesseps et le Canal de Suez.

Paris, 28 mai—Le rapport annuel de la Compagnie du canal de Suez montre que, pendant l'année 1893, les recettes se sont montées à à 76,579,992 francs, et que les dépenses, y compris l'intérêt à 5 pour cent, ont été de 36,964,455 francs. Cet exercice un bénéfice d'environ 40 millions de francs, soit un dividende de 97 francs par action.

Les directeurs, dit le rapport, sont unanimes à reconnaître que la campagnie a une grande dette de reconnaissance à acquitter envers M. Ferdinand de Lesseps, fondateur de l'entreprise ; aussi proposent-ils de voter une pension à vie à tous les membres de sa famille. Les treize enfants de M. de Lesseps recevraient une pension de 60,000 francs ou une pareille somme serait amortie à Mme de Lesseps. Après la mort de M. de Lesseps, la pension de sa femme serait réduite à 40,000 fr. et les 20,000 francs de différence seraient divisés entre les enfants. Au cas de décès de l'un des enfants sa part serait partagée entre les survivants. Le rapport termine en annonçant que M. Guichard est nommé président de la Compagnie du canal de Suez en remplacement de M. Ferdinand de Lesseps.

Inondations.

On annonce de Vancouver, que la rivière Frazer s'est transformée en torrent et qu'elle dévaste tout le long de ses rives. Les vallées sont submergées, les fermes ont été emportées et les plaines, couvertes il y a quelques jours de la verdure des céréales, sont maintenant sous l'eau. Des troupeaux entiers ont péri dans les eaux.

Plusieurs villages ont été en partie détruits. Le nombre de personnes qui ont péri, n'est pas encore connu, mais on pense qu'il n'est pas très considérable. Les voies ferrées ont subi des dégâts importants, et des centaines d'hommes ont été envoyées sur les lignes pour les réparer.

Deux Explosions à Rome.

Deux bombes ont fait explosion à Rome, l'une à 10 heures 15 du soir, en face le ministère de la justice, et l'autre un quart d'heure plus tard, en face le ministère de la guerre. Personne